

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Bilan 2023 de l'opération « antibruit » sur les routes de la Riviera vaudoise

**Depuis le printemps 2021, Police Riviera a mené des actions « antibruit » sur le territoire de la Riviera vaudoise, afin de réprimer les nuisances sonores provoquées par les automobilistes. L'objectif de ces actions est de réduire la gêne subie par la population suite aux comportements de certains usagers de la route peu soucieux de la tranquillité publique. Elles visent également à contrôler les modifications techniques apportées à leur véhicule.**

Dès janvier 2023, les patrouilles de Police Riviera ont intercepté et dénoncé 133 automobilistes à l'autorité pénale compétente ainsi qu'au Service des automobiles et de la navigation (SAN). La majorité des infractions avaient trait au comportement inadéquat des automobilistes. Ceux-ci conduisaient de manière volontairement bruyante voire sportive, provoquant ainsi une source de nuisances sonores aussi inutile que dérangeante.

Police Riviera poursuivra activement ses actions et dénoncera systématiquement tous les comportements répréhensibles qu'elle sera amenée à constater en 2024.

Toutes ces interventions sont détaillées dans notre compte-rendu hebdomadaire, consultable sur notre site internet en fin de semaine sous : [Hebdos \(securite-riviera.ch\)](https://www.securite-riviera.ch/hebdos)

Clarens, le 25 janvier 2024

[Lien sur le communiqué de presse de la Police cantonale vaudoise](#)

#### Communication et RP

Rue du Lac 118  
Case postale

T. 021 966 83 30

communication@securiv.ch  
securite-riviera.ch